

Qui paye l'inflation importée en 2021-2022 ?

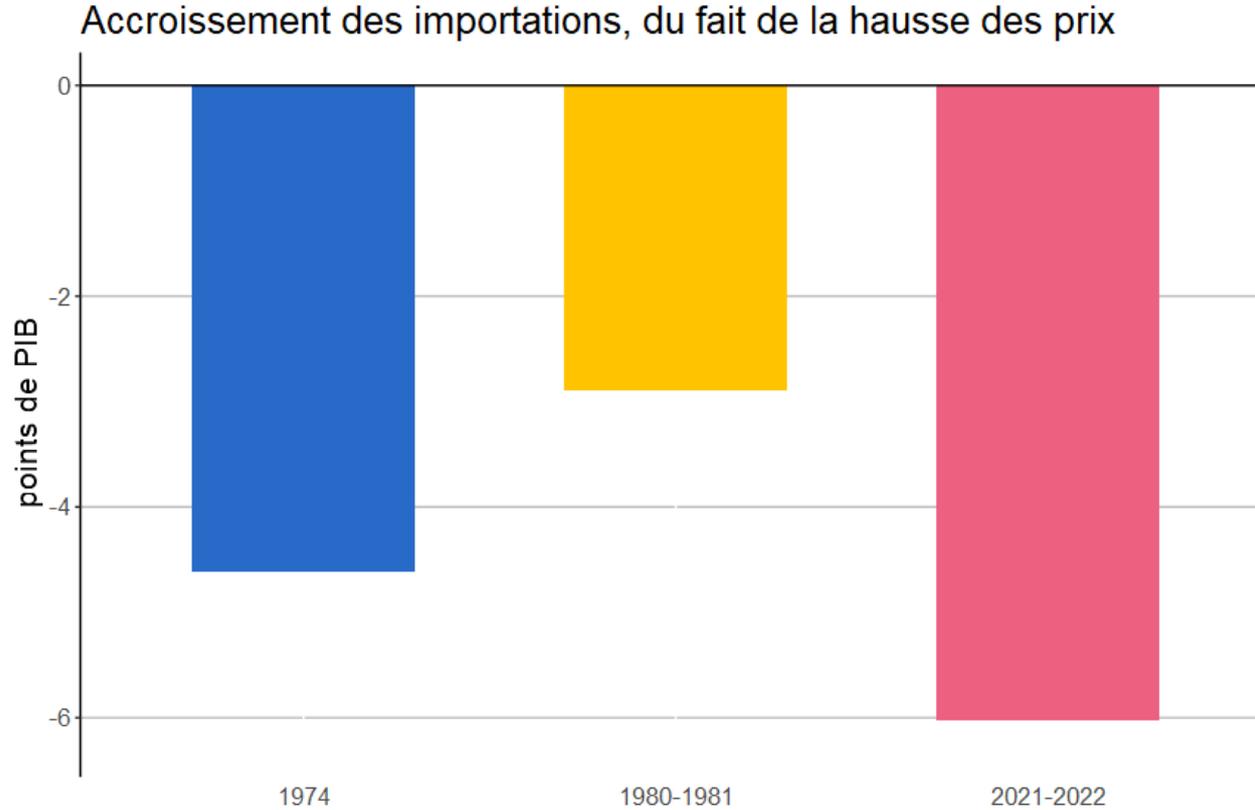
Jean-Luc Tavernier
JECO



16 novembre 2023

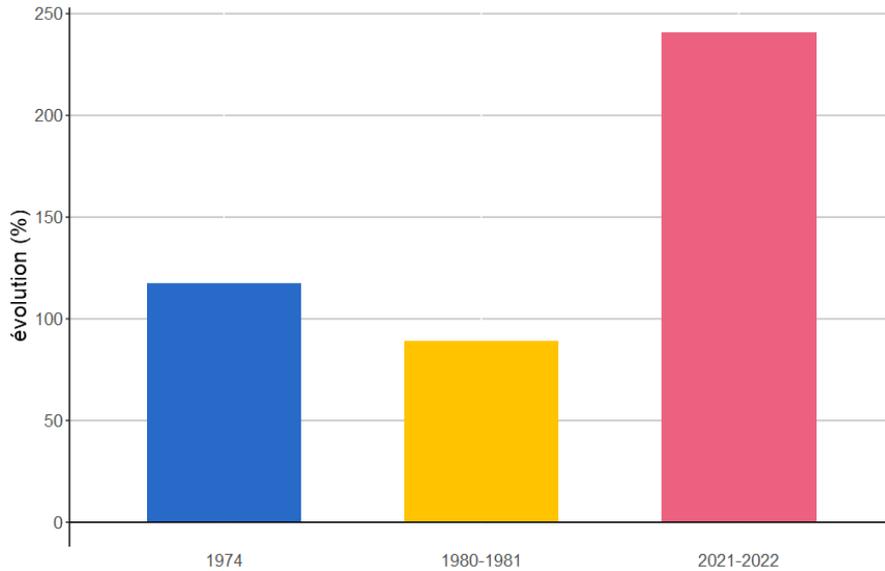
- On va regarder le choc brut de prix importé,
 - puis le choc de revenu national en tenant compte de la hausse des prix à l'export,
 - puis la répartition de ce choc entre les agents nationaux : entreprises, ménages, administration.

Ampleur du choc d'inflation importée "brut"

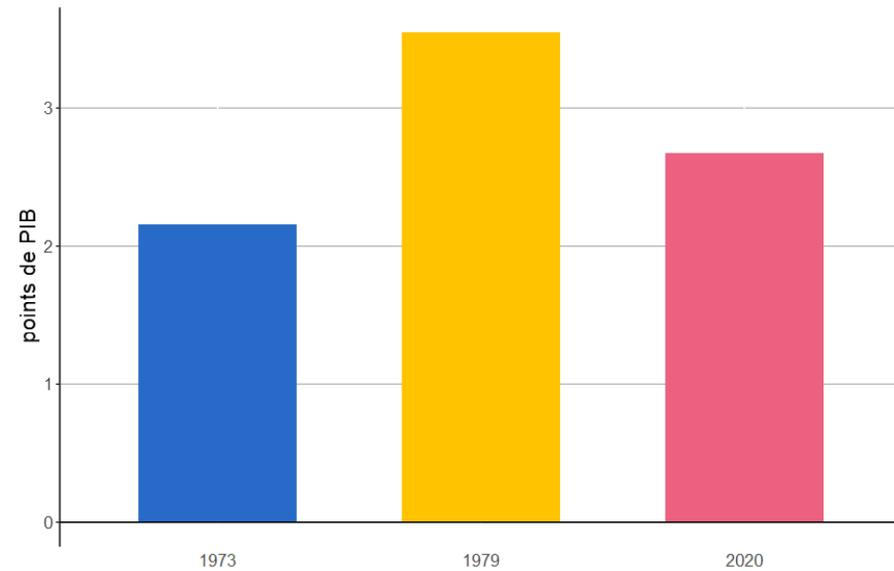


Le choc d'inflation des années 2021-2022 est plus important que chacun des chocs pétroliers des années 1970-1980

Hausse du prix des importations d'énergie

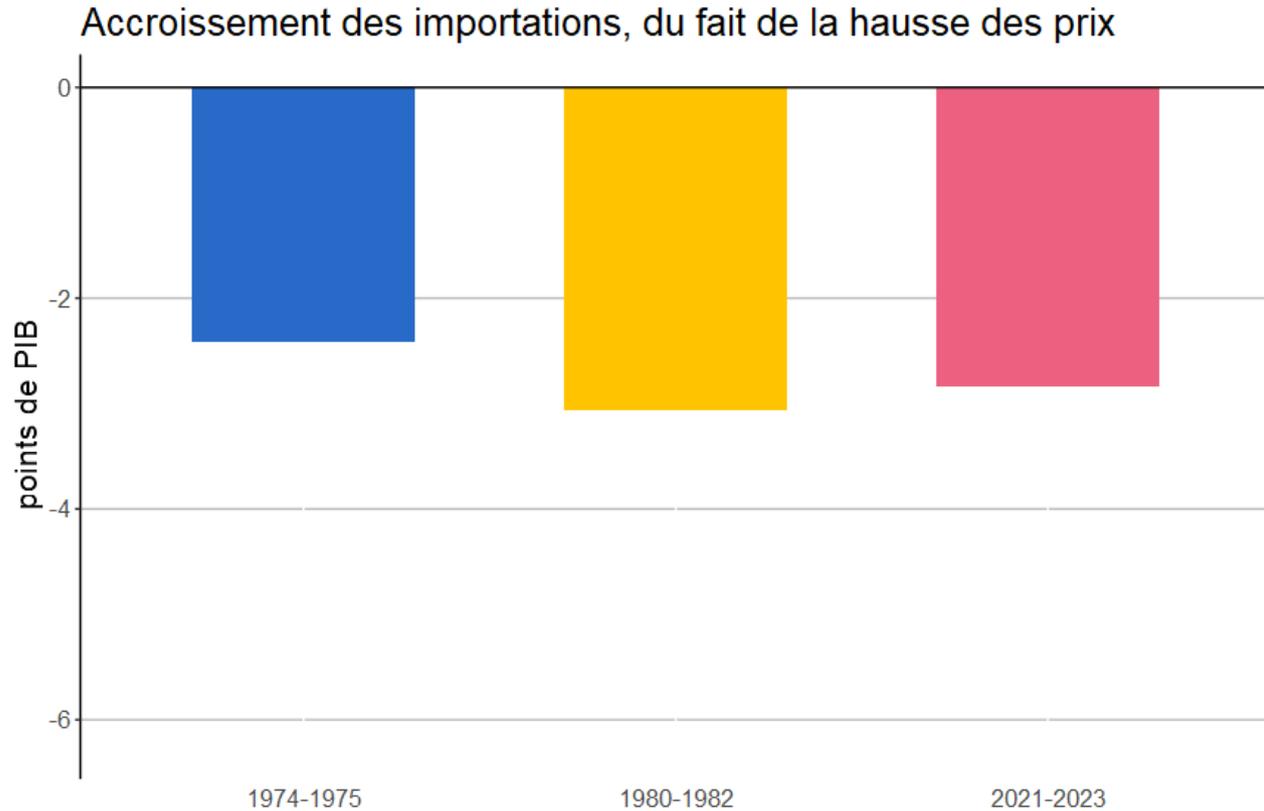


Poids des importations d'énergie dans le PIB



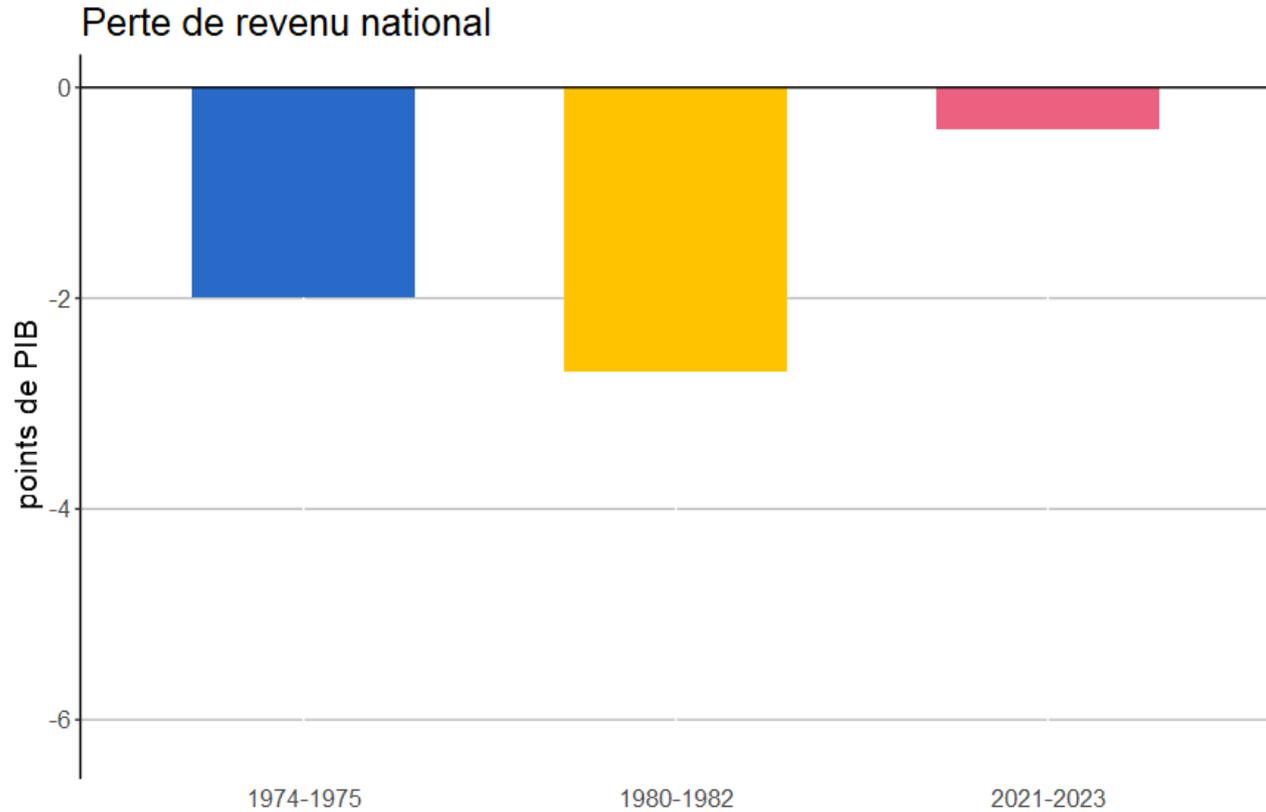
Une hausse de prix forte pour toutes les énergies

Choc amorti un an après du fait du recul de certains prix (gaz par exemple)



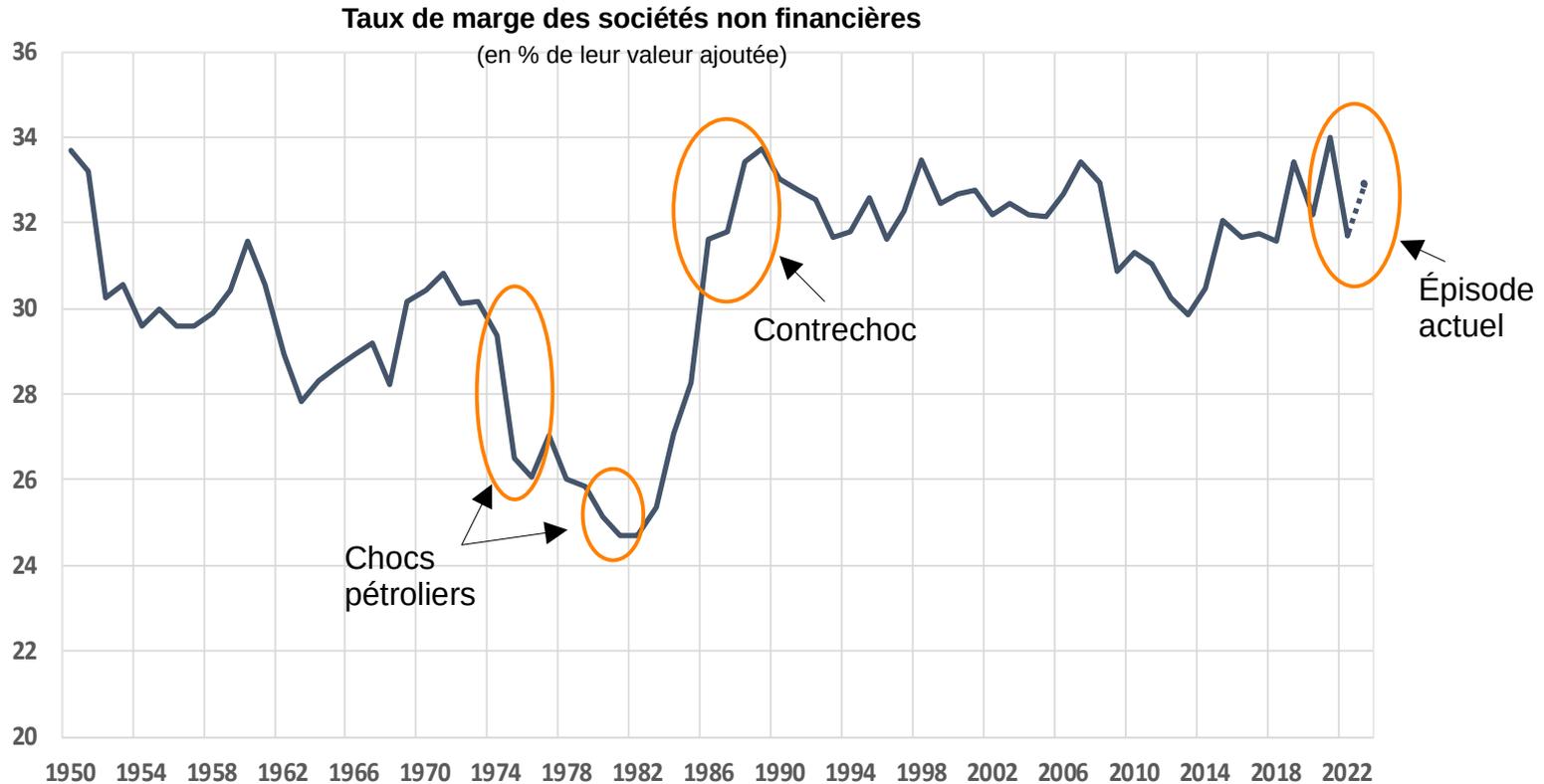
Le choc de prix a été beaucoup moins durable que lors des chocs pétroliers

Une perte nette beaucoup plus limitée une fois tenu compte de la hausse des prix à l'export



- La crise du Covid-19 s'était traduite par une baisse du revenu national réel de 200 Md€ en 2020
 - Les finances publiques ont pris en charge les deux tiers de cette perte, amortissant fortement le choc de revenu pour les ménages et les entreprises
- Le choc des prix de l'énergie en 2021-2022 a également pesé sur le revenu national, pour environ 40 Md€ (en net)
 - Les dispositifs publics dont le bouclier tarifaire ont également absorbé en partie les pertes.
- Par ailleurs, une partie du choc s'est dissipée en 2023. Au total, le revenu réel des sociétés serait voisin en 2023 de son niveau d'avant crise, celui des ménages supérieur, au prix d'un déficit public plus élevé

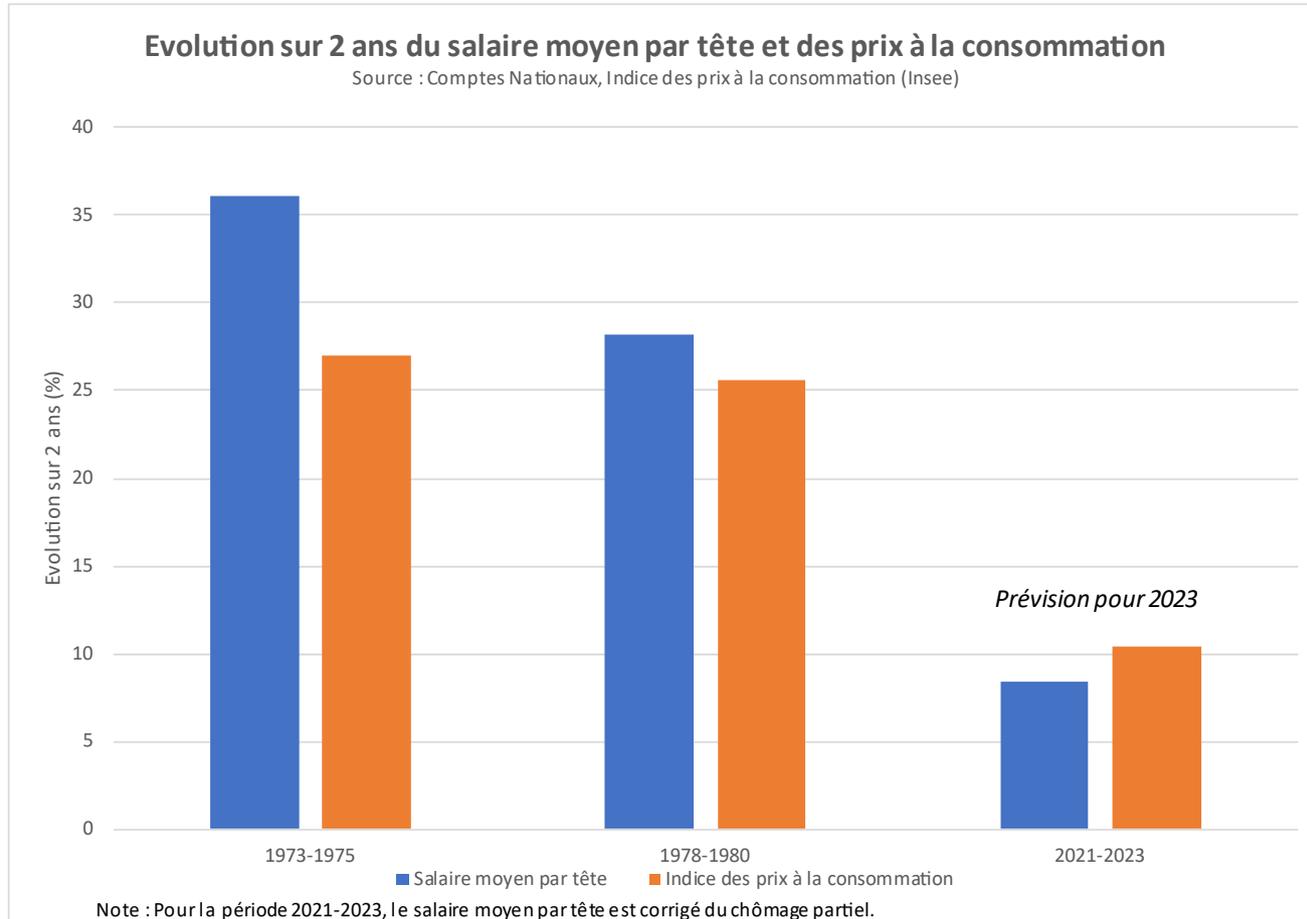
Une évolution du taux de marge des entreprises différente des chocs pétroliers historiques



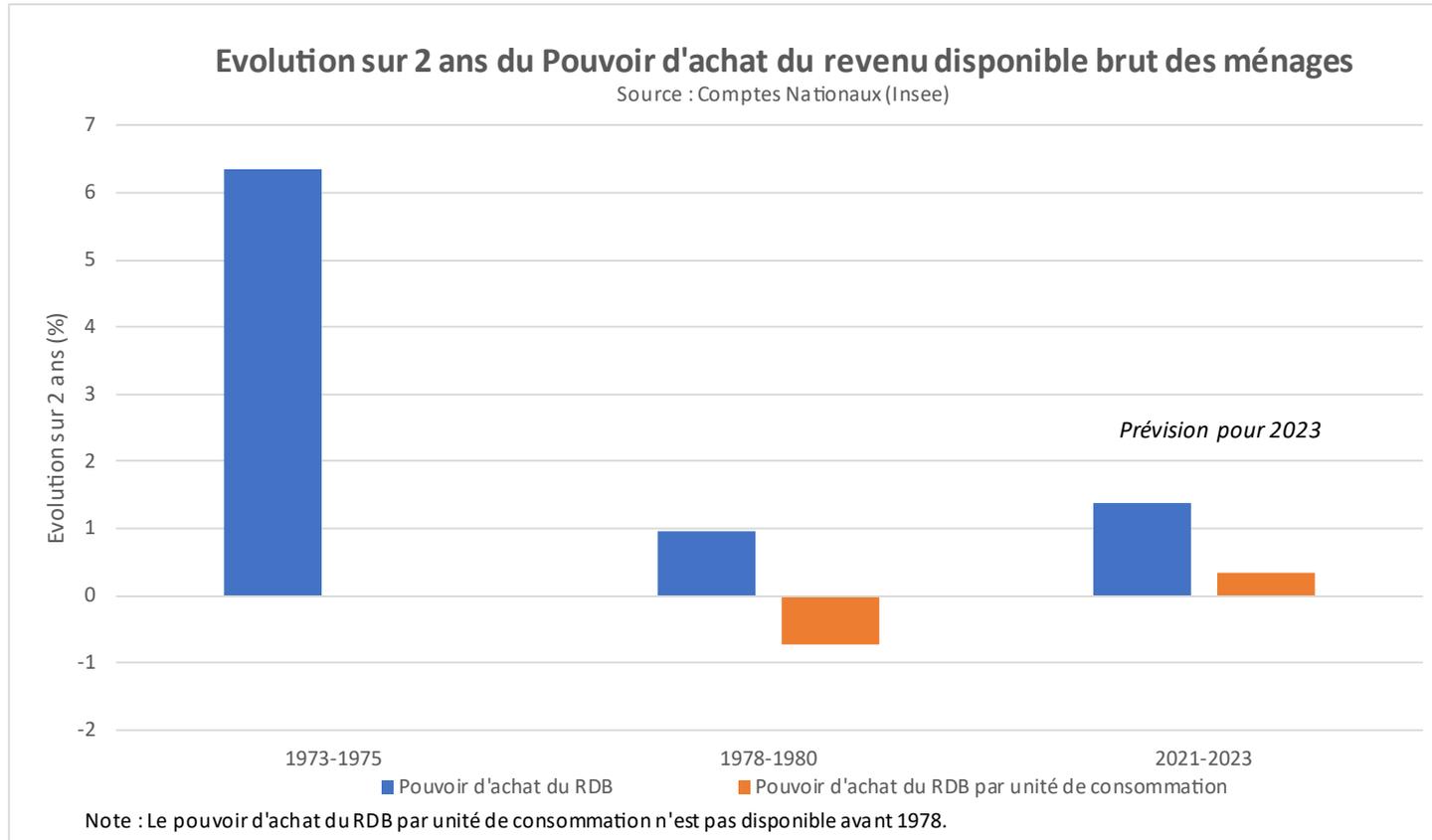
Dernier point : 2023 (prévision)

Note : le taux de marge des sociétés non financières est défini comme leur excédent brut d'exploitation rapporté à leur valeur ajoutée.

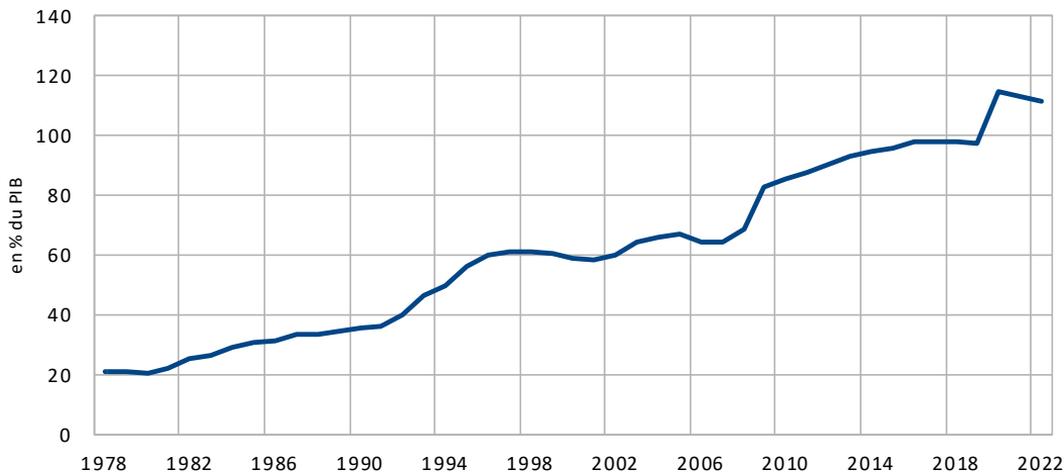
Source : Insee



Maintien d'une faible progression du pouvoir d'achat du revenu des ménages

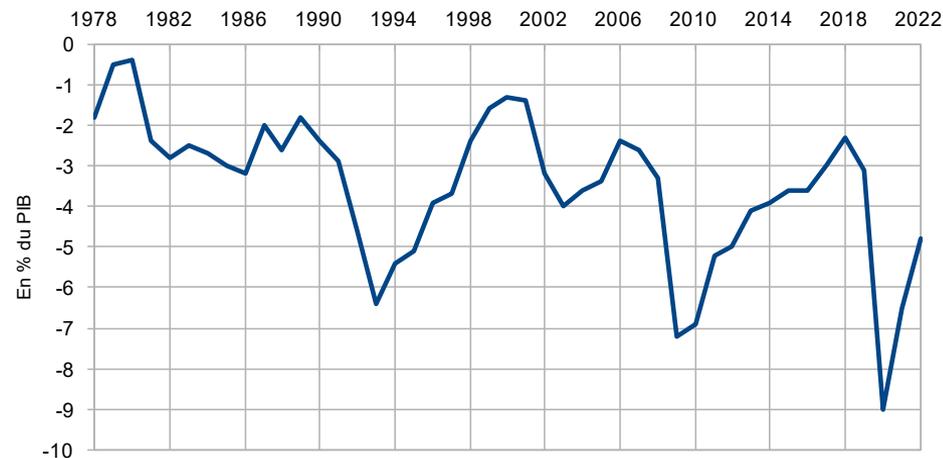


Dettes des administrations publiques



Dernier point : 2022
 Dette des administrations publiques au sens de Maastricht
 Source : Insee

Déficit public



Dernier point : 2022
 Déficit des administrations publiques au sens de Maastricht
 Source : Insee

- En 2022, les dépenses pour absorber le choc de prix de l'énergie (bouclier notamment) se sont substituées aux dépenses "Covid"